JOURNEES REGIONALES 2016

LOI D'ADAPTATION DE LA SOCIETE AU VIEILLISSEMENT :

Conséquences et opportunités pour les services à domicile

RETOUR SUR LES JOURNÉES RÉGIONALES PASSÉES

Document réalisé à partir des éléments transmis par les Unions Régionales.

1. UNA Pays-de-Loire : le 18 mars 2016 à Angers

La journée a rassemblé environ 50 personnes dont 17 administrateurs, des responsables de services, des responsables de secteur ou IDEC, des structures de l'aide et des soins. 15 des 18 structures de l'UR étaient représentées, preuve de l'intérêt porté au sujet.

La journée s'est déroulée en 2 parties :

- le matin l'aspect législatif et l'implication sur les territoires,
- l'après-midi avait pour objectif de donner des pistes aux structures sur les projets de développement.

La journée a été appréciée à la fois grâce à la qualité des interventions mais aussi sur le fait de la présence de la Directrice Générale UNA Nicole STREIGNART.

Fort de cette journée, le réseau souhaite poursuivre les travaux avec un temps plus spécifique sur les SPASAD (prévu en juin).

Au cours de la journée, l'importance de se positionner sur chaque département pour faire partie des travaux et des échanges sur la conférence des financeurs et la CNSA a été validée.

Copyright UNA – Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

2. UNA Centre : le 22 mars 2016 à Meung-sur-Loire

Pascal OREAL a rappelé en introduction de la journée que Nicole STREIGNART, Directrice Générale UNA a vu ses fonctions s'élargir sur les domaines du lobbying et de représentation du réseau UNA.

Dans ce cadre, elle a décidé de se joindre aux réunions régionales de présentation de la loi ASV afin de rencontrer les acteurs du réseau.

Ainsi, elle réaffirme la volonté de UNA de travailler ensemble, d'être à l'écoute des associations et d'identifier ce qui se fait sur le terrain afin de valoriser les actions du réseau. Elle rappelle les bienfaits du réseau, présenté comme la somme des individualités de chacune des associations. Pour elle, travailler ensemble à la construction du réseau de demain permettra, entre autres, de se différencier de la concurrence.

Nicole STREIGNART reprécise également cette volonté de restructuration du réseau à travers le rôle prédominant de relais des Unions Régionales (UR). Elle les assimile à de véritables courroies de transmission des informations vers le national. Toutefois, elle précise que la proximité départementale se doit d'être présente dans les UR.

Pour compléter son propos, elle présente le déroulé de la Conférence des Présidents d'Union qui s'est tenue le 23 mars 2016 au siège UNA : présentation de la déclinaison des statuts des UR et UD, état des lieux des pratiques des réseaux UR et UD, les missions proposées, le montant des cotisations perçues…

Vincent VINCENTELLI - Responsable réglementation secteurs d'activité est ensuite intervenu et a reprécisé l'action de UNA auprès des différentes instances du secteur depuis plusieurs années ainsi que sa participation à l'élaboration de la loi.

Copyright UNA – Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

3. UNA Midi-Pyrénées : le 29 mars 2016 à Toulouse

Au programme de la journée : présentation de la loi ASV par Vincent VINCENTELLI, débats et échanges sur le sujet avec la salle. L'après-midi était consacré à la présentation du plan stratégique UNA par Nicole STEIGNART. L'évènement a réuni 53 personnes.

4. UNA Bretagne : le 26 avril 2016 à Saint-Brieuc

L'événement a réuni 115 participants parmi lesquelles des représentants des Côtes-d'Armor et une forte représentation des services publics territoriaux. Cette journée était également ouverte aux adhérents de l'UNCCAS.

<u>Elle s'est déroulée en 2 parties :</u>

- La matinée introduite par les discours de Guy CROISSANT, Président de l'UR et Guy FONTAINE Directeur Général Adjoint UNA. Ce dernier a rappelé l'action de la fédération tout au long de l'élaboration de la loi ASV et au-delà pour défendre l'intérêt du secteur avec les fonds de restructuration notamment. Vincent VINCENTELLI a clôt la matinée en présentant la loi ASV. Elle a suscité de nombreux échanges en particulier sur l'APA qui est devenue avec la loi ASV une forme de tarification par la prise en charge.
- L'après-midi, Amandine DESCAMPS Responsable personnes âgées / personnes handicapées en établissement, logement et hébergement d'urgence à l'UNCCAS est revenue sur l'impact de la loi ASV sur les établissements.

Copyright UNA – Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

UNA
Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.

5. UNA Rhône-Alpes : le 29 avril 2016 à Lyon

La journée a été introduite par les discours de Mme LAYES-CADET Présidente UNA Rhône-Alpes et Guy FONTAINE DGA UNA.

Cécile GAUTIER - Chargée de mission Santé UNA a ensuite présenté les impacts de la loi Santé sur la prise en charge à domicile en faisant deux focus : l'un sur le dispositif « Une réponse accompagnée pour tous » et l'autre sur le partage d'informations.

Elle est également revenue sur l'expérimentation du modèle SPASAD nouvelle génération, prévue par la loi d'adaptation de la société au vieillissement, en présentant :

- les enjeux de cette expérimentation,
- les modalités de participation via le cahier des charges,
- l'organisation intégrée,
- les outils partagés,
- les financements,
- et l'appui de UNA dans la construction du dossier de participation.

L'après-midi a été animé par Vincent VINCENTELLI qui a présenté la loi ASV en revenant sur :

- L'action de UNA dans la construction de la loi.
- La nouvelle gouvernance.
- La prise en compte des droits des personnes accompagnées.
- Les principes du financement de services sociaux et médico-sociaux – réévaluation de l'APA –les CPOM – quelles relations établir avec les financeurs ?
- L'autorisation pour tous, quelle révolution ?
- Le pilotage de la prévention.

Copyright UNA – Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

Retrouvez plus d'informations sur :

- Le support de présentation dédié à la loi ASV
- Le support de présentation dédié à la loi Santé et à l'expérimentation SPASAD
- Le guide sur la loi ASV

Contact :

Manon DAFFARA

Chargée de communication externe

Tél. : 01 49 23 71 54 - Mail : m.daffara@una.fr

Copyright UNA – Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles

Union Nationale de l'Aide, des Soins et des Services aux Domiciles.